**Collèges**

**& politique éducative**

|  |  |
| --- | --- |
| **Engagements 2015** | |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\ok1.jpg | Construire ou restructurer 5 collèges au cours du mandat |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\ok1.jpg | Sensibiliser les jeunes aux questions de société qui les concernent (violence au collège, drogues, usages et dangers du web, citoyenneté) |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\ok1.jpg | Développer les usages de l'e-éducation |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\ok1.jpg | Lancer le plan "Savoir Nager" pour les élèves de 6ème |

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Mener un important travail de sectorisation |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Créer le collège de demain |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Sécuriser les 110 collèges départementaux dans le cadre du plan Vigipirate renforcé |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Construire ou restructurer 3 collèges supplémentaires |

Le Département a inscrit la réussite éducative au cœur de sa politique. Pour le Val d’Oise, l’un des départements les plus jeunes de France (29% de sa population est âgée de moins de 20 ans), l’enjeu est grand ; et sa responsabilité immense.

En 2020 le Département a voté une enveloppe de 93,9 millions d’euros, en progression de 14,4% par rapport au BP2019.

* Nous avons initié un travail important de sectorisation

A la rentrée 2020, ce sont 64.500 collégiens qui ont fait leur rentrée, soit 1.600 de plus que l’année 2019. Cette démographie dynamique implique un travail très précis de prospective sur les évolutions démographiques entre la Direction de l’Education et des Collèges, la Direction de la Gestion Patrimoniale, et la Direction des Territoires et de l’Habitat du Département (projet d'urbanisation, poussées de effectifs, desserte en transports...). 8 mois de travail sont nécessaires pour définir une nouvelle carte scolaire communale, du diagnostic au vote en assemblée départementale.

Pour rappel, l’élaboration ou la révision de la carte scolaire est réalisée afin:

* d’assurer un équilibre des effectifs entre les différents collèges d’un secteur,
* de veiller à ce que la sectorisation des collèges ait une certaine pérennité,
* de garantir aux collégiens des conditions de déplacements correctes,
* de respecter la mixité sociale.
* Nous avons construit et restructuré des collèges

Le Département s’est doté en 2019 d’un observatoire de la démographie scolaire de façon à objectiver le développement de l’offre scolaire et des capacités d’accueil de ses 111 établissements existants. Quand les sectorisations scolaires ne suffisent plus, le Département s’engage en termes d’investissements. Une programmation ambitieuse d’une douzaine de constructions de collèges neufs et de restructurations est ainsi programmée d’ici 2025.

La promesse de construire ou restructurer 5 collèges au cours du mandat est largement tenue.

A ce jour, le Conseil départemental a considéré que la collectivité devait faire **plus de 100 millions d’euros d’investissements dans les travaux jusqu’en 2022** pour assurer des conditions d’accueil et de confort optimales pour les collégiens. Il s’agit d’un programme pluriannuel d’investissement exceptionnel.

**Collèges construits ou restructurés au cours du mandat :**

>> Construction d’un collège neuf de 600 places à **Herblay** : le collège Isabelle Autissier a été livré pour la rentrée scolaire 2016 (budget d’opération 14,72 M€).

>> Construction d’un collège neuf de 650 places à **Pontoise** : le collège Simone Veil a été livré pour la rentrée scolaire 2017 (budget d’opération 14,54 M€).

>> Construction d’un collège neuf de 700 places à **Cormeilles en Parisis** : livré à la rentrée scolaire 2019 (budget d’opération 13,9 M€).

>> Le collège « Cécile Sorel » de **Mériel**: rénovation des locaux d’enseignement et espace de restauration (livraison à la toussaint 2020),

>> Restructuration du collège Jean Bullant à **Ecouen**: le collège intégralement restructuré fin 2020 / début 2021 en intégrant notamment la SEGPA au sein du bâtiment principal.

**Et demain ?**

**D’ici 2024, ce sont plus de 120 millions d’euros** qui seront investis par le Département.

**2022 :**

>> Restructuration et extension du collège Jules Ferry à **Eaubonne**: la capacité d'accueil de ce collège sera portée à 650 élèves (600 actuellement). Quant à la restructuration proprement dite de l'établissement, elle s'attachera à reprendre la structure du bâtiment 1930 existant et à le mettre aux normes actuelles de sécurité. La fin des travaux est envisagée en 2022 (budget d’opération 14,95 M€)

>>Construction d’un collège de 700 places à **Cergy**

>> Relocalisation et construction du collège existant du **Plessis-Bouchard**

>> Restructuration partielle et construction de la demi-pension du collège Philippe Auguste à **Gonesse**

>> Restructuration du collège Pierre de Ronsard à **Montmorency**

**2023**

>> Construction d’un collège de 600 places à **Persan**

>> Restructuration du collège Jean-Jacques Rousseau **d’Argenteuil**

**2024**

Construction d’un collège de 600 places à **Villiers le Bel**.

Restructuration du collège la Justice à **Cergy**

Construction d’un collège de 700 places à **Argenteuil**

* Nous avons mené une politique éducative ambitieuse

Offrir les meilleures chances de réussite à nos collégiens, c’est aussi **porter une politique éducative harmonieuse** sur l’ensemble des établissements valdoisiens.

Le département a ainsi créé des « actions éducatives » en faveur de la réussite scolaire et de l’égalité des chances. Les AE ont pour objectif d’offrir une meilleure éducation aux jeunes valdoisiens pour à terme faciliter et soutenir leur intégration dans la vie active et citoyenne. L’agilité, la créativité, la confiance en soi, la curiosité et le sens critique sont recherchés pour promouvoir le « savoir-faire » mais aussi, le « savoir-être ».

**Chiffres**:

>> Près de **1 million d’euros** consacrés annuellement aux actions éducatives

>> **375 000 collégiens** bénéficiaires des « actions éducatives » depuis 2002

>> **Bilan 2018/2019** : 189 appels à projets financés (moyenne de 100 élèves par projet), 654 ateliers (un atelier par classe), 16 évènements organisés, 7 résidences artistiques, 20 représentations théâtrales, 158 coaching ind. et collectifs, 31 sorties Dev. Durable, 107 collèges impliqués soit 40.000 collégiens touchés.

**>> Bilan 2019/2020** : **205** **appels à projets** financés (moyenne de 100 élèves par projet), **438 ateliers** (un atelier par classe), **16** **évènements** organisés, **7 résidences** artistiques, **14** représentations théâtrales, **121** coaching ind. et collectifs, **18** sorties Dev. Durable, 8 080 élèves bénéficiaires du dispositif « collège au cinéma », 145 attributions de stage grâce à la « Bourse des collégiens », soit **104** **collèges** impliqués soit **40 000** **collégiens touchés.**

**Huit grandes thématiques** :

1° Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 - 2° Le Climat scolaire - 3° Rapprochement collèges/entreprises - 4° La Prévention du décrochage scolaire - 5° Lien collèges/études supérieures - 6° Sciences et nouvelles technologies - 7° Arts et Culture - 8° Environnement et Développement Durable

Cela représente plus de 1000 actions déployées chaque année pour que les jeunes appréhendent mieux le monde de l’entreprise, s’impliquent dans des projets culturels et artistiques, s’approprient les outils numériques ou encore se sensibilisent davantage au développement durable.

**Notre engagement de sensibiliser les jeunes aux questions de société a été tenu.**

Depuis 2015, près de 6 000 élèves en moyenne par an bénéficient des représentations de théâtre interactif pour la prévention de la violence. Ont été mis en place des ateliers sur les usages d’internet et les réseaux sociaux, la résistance aux pressions sociales et la prévention des conduites addictives.   
C’est près de 40 % des établissements par an qui ont été soutenus financièrement dans le cadre des appels à projet Egalité des chances & citoyenneté axé sur le mieux vivre ensemble (sensibilisation aux comportements sexistes), la lutte contre les discriminations ou la prévention du cybersexisme.

Chaque année, des actions toujours plus innovantes sont proposées. En 2019/2020, nous avons par exemple proposé des actions nouvelles en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

* **L’appel à projets *« Les Valeurs de l’Olympisme »*** afin d’encourager et de développer l’accès à la pratique sportive tout en sensibilisant aux valeurs de l’Olympisme. Les équipes éducatives devront proposer des projets sur une ou plusieurs thématiques telles que : Sport et Citoyenneté, Sport et Culture, Handisport et sport adapté, Sport et santé.
* *«****Classes Olympiques Sciences et Sport****»* pour donner aux élèves une appétence pour la culture scientifique par la mise en lien des cours de sport dispensés avec les cours de math. et de physiques.
* **Défi classes Musique** - création d’un hymne qui sera joué lors des évènements sportifs du Département.

*Malgré l’arrêt des enseignements dès la mi-mars 2020 à cause du COVID, 972 actions collectives et 178 actions individuelles ont tout de même pu être proposées aux collégiens du territoire pour l’année en 2019/2020.*

* Nous poursuivons le « Programme Départemental de Prévention du Décrochage Scolaire »

Lancé en 2013, il est reconduit chaque année depuis.

Ce dispositif permet aux élèves de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** pour **valoriser leurs compétences** et définir avec eux la **voie d'orientation la plus adaptée** à leurs aptitudes.

En 2017/2018, deux nouvelles thématiques de l’appel à projets ont été introduites autour de la prévention des risques et du **décrochage scolaire**.

**>> Autre action menée par le Département pour ne pas décrocher : les « Summer Camp » :** A l’été 2020, dans le cadre des **« vacances apprenantes »,** le CDFAS a proposé aux jeunes Valdoisiens des stages scolaires et sportifs mais aussi des colonies apprenantes. Ces stages étaient gratuits pour les élèves des Rep et des Rep +. Ce dispositif a été renouvelé à la Toussaint 2020.

* Nous créons le collège de demain

>> Grâce au **Plan Numérique des Collèges**, le Département a choisi d’inscrire l’innovation au cœur de l’action pédagogique. Tous les établissements du territoire sont désormais raccordés au Très Haut Débit via la fibre.

En parallèle, le Conseil départemental a voté en juin 2017 la création d’un **Groupe Fermé d’Utilisateurs (GFU)** dédié à l’éducation, en partenariat avec la Région Ile-de-France.

Objectif :

* garantir un accès au THD à haut niveau de services pour chacun des collèges et lycée du Val d’Oise de manière mutualisée
* centraliser et homogénéiser la technologie
* faciliter les conditions de maintenance informatique et le développement de nouveaux usages numériques
* maitriser les coûts (les abonnements individuels sont très coûteux)

Le déploiement total du GFU est prévu courant 2020.

Investissement partagé : 38 millions d’euros

>> Dès 2019, le Conseil départemental a affirmé sa volonté de **compléter et rajeunir le parc informatique** des collèges et de renouveler les équipements à 5 ans au lieu de 7 ans auparavant.

>> Dès septembre 2019, mise en place et déploiement du nouvel **Environnement Numérique de Travail ENT,** plus ergonomique, sur **moncollege.valdoise.fr** (avec application « *moncollege.valdoise »* sur smartphone).

**>>** Afin, d’accompagner plus fortement la réussite éducative des jeunes valdoisiens, le Conseil départemental a décidé **de développer les usages de l’e-éducation** en offrantun abonnement au bouquet de ressources numériques en ligne pour le soutien scolaire et le travail à domicile (accessible par l’ENT).

Ce service propose des contenus pédagogiques sous forme de ressources multimédia, d’exercices ainsi que des parcours personnalisés. Il propose également aux élèves de 3ème un accompagnement à la préparation du brevet des collèges. Il permet enfin aux parents d’être pleinement impliqués dans la scolarité de leurs enfants.

>> **Le Val d’Oise se positionne comme le territoire francilien de référence des *Ed Tech (Educational technologies ou technologies de l’éducation)***.

Depuis 2018, le Département - avec CY Université et l’ESSEC - s’est engagé en faveur d’EDUCATE France pour constituer en Val d’Oise une offre de service à destination de la filière des EdTech.

* Objectif de proposer aux entreprises un accompagnement (outils et méthodes) pour quantifier les impacts de leurs produits et services par :
* Des espaces d’expérimentation avec les équipements indispensables à l’exploitation des données éducatives collectées et des contenus pédagogiques spécifiques aux enjeux de la filière ;
* Une plateforme numérique collaborative ;

Une communauté d’entrepreneurs et de chercheurs.

Dès Janvier 2021 auront lieu les 1ers recrutements de start-up avec comme visée d’accompagner 100 entreprises de 2021 à 2023 et d’accueillir au moins 15 expérimentations de grande ampleur dans les établissements scolaires du Val d’Oise.

>> En support de ces EdTech, l’appel à **projets éducatifs innovants** permet d’étendre les nouvelles technologies de l'éducation qui facilitent l’enseignement et les apprentissages. 300.000 euros sont investis chaque année depuis 2017 par le Département pour expérimenter l’utilisation des impressions 3D, l’Exao (expérimentation assistée par ordinateur), des Webradio et des WebTV dans les collèges

>> En 2018, le Département a initié un dispositif d’accompagnement au codage de robots, appelé **VoBot**. La robotique est un moyen de concrétiser les mathématiques et notamment l’algorithmique. Toute l’année, les collégiens s’entraînent en vue d’une compétition inter-collèges qui a lieu en fin d’année scolaire.

* Nous avons lancé le plan « Savoir nager »

Afin de soutenir les collèges qui ne pouvaient accéder aux piscines (en raison de leur éloignement ou du coût financier lié à leur utilisation), un dispositif a été mis en place dès la rentrée scolaire 2014-2015 pour les élèves de 6ème. C’est le dispositif « savoir nager » qui permet un cycle de 10 séances.

Une aide financière plafonnée à 4 000 € est conditionnée à la présentation des factures d’entrée et de transport ainsi qu’un fonds de roulement inférieur à 4 mois. Près de 15 % établissements ont bénéficié de ce dispositif comme nous nous y étions engagés.

* Nous avons mis du bio et du local à la cantine

Concernant la restauration scolaire, le conseil départemental n’a pas augmenté ses tarifs depuis 2015 (avec 85% du coût d’un repas pris en charge par le Département ; et depuis 2019, une inscription possible au trimestre avec des forfaits entre 1 et 5 jours par semaine) et maintient son objectif de **proposer 20% de bio dans ses menus**.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2020, le département facilite l’accès des producteurs valdoisiens à la restauration scolaire. Objectif : proposer 6 nouveaux produits locaux.

Les collégiens pourront bénéficier de ces nouveaux produits dans leur assiette dès janvier 2021.

* Des chefs de cuisine engagés !

**Adhésion du Département en 2020 au réseau « Restau’Co »**, association des professionnels de la restauration, à hauteur de 250 € pour que les cuisiniers du Département puisse participer au concours du meilleur cuisinier de France

Mise en place du Club des Chefs, club de discussions informelles entre les chefs de cuisine du Département pour améliorer la qualité des menus et échanger sur les bonnes pratiques.

* La sécurisation des collèges du Val d’Oise

Le Conseil départemental a choisi de consacrer **2 million d’euros** en 2017-2018 spécifiquement dédiés aux travaux de sécurisation des collèges (travaux de clôture, caméras, sonneries, signalétique, vidéo-surveillance, sécurisation des Rez de chaussée…).

Sur l’année 2017, le Département a déployé dans les 110 collèges un dispositif d’alarme *« attentat-intrusion »* pour le confinement et l’évacuation des 110 collèges du Département.

Par ailleurs, depuis 2015, plusieurs millions d’euros ont été alloués aux travaux de maintenance dans les collèges. Très directement, cette enveloppe concerne aussi la sécurité des collèges par les travaux de remplacement de bloque-portes, la sécurisation des fenêtres, le rehaussement des clôtures, le retrait ou la modification des facilitateurs d’escalade (Boites aux lettres, serrure sur les portillons), l’installation d’interphones, la mise en conformité des portails.

* Une collectivité engagée en faveur de la réussite éducative durant le confinement (17 mars – 2 juin 2020)

Dès le 17 mars, de nombreuses autres mesures ont été prises par le Conseil départemental, pour accompagner les collèges telles que :

* La montée en puissance de *l’Environnement Numérique de Travail* (ENT) départemental pour faciliter les cours à distance, et la distribution de 646 tablettes aux familles en *« fracture numérique »* durant le confinement ;
* L’accompagnement des équipes de direction des établissements et la communication auprès des agents des collèges en amont de la réouverture des collèges valdoisiens fin mai dans le cadre des protocoles sanitaires (livraison de masques, de blouses, de gels hydroalcoolique, de gants, de sur-chaussures ; nettoyage et désinfection permanente des locaux ; restauration scolaire adaptée au respect des gestes barrières et limitant au maximum le brassage des élèves) ;
* La continuité et le renfort pédagogique par la mise en place de l’offre *« Summer Camp »* été 2020 au *Centre Départemental de Formation et d’Animation Sportives* (CDFAS) ;
* L’installation de modules renforcées de classes virtuelles sur l’ENT à la rentrée scolaire 2020/2021 permettant aux professeurs d’animer leur classes en direct avec des élèves à la fois présents dans le collège et des élèves connectés à distance ;
* En septembre 2020, le choix a été fait de minorer certains frais auxquels doivent s’acquitter les établissements auprès du Département à savoir : le reversement à la collectivité territoriale (RCT) et la participation aux charges communes (PCC).
* Le Département a par ailleurs décidé d’offrir 2 masques en tissu lavables et réutilisables par collégien afin d’assurer la sécurité sanitaire dans les collèges

Chiffres :

Environ 30.000 collégiens demi-pensionnaires quotidien

5 millions de repas servis par an dans les collèges

Le budget du département pour la restauration des collèges s’élève à 9 millions d’euros par an

245 agents départementaux dédiés à la restauration dans les collèges

En 2017, regroupement des 2 cuisines centrales en une seule cuisine centrale à saint Leu la Forêt réaménagée et agrandie livrant les 35 offices de réchauffage des collèges du Département.